



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.lachapellethouarault.fr et sur Facebook / La Chapelle-Thouarault



UNE PETITE HISTOIRE DE LA CHAPELLE-THOUARULT

Au début, il n'y avait qu'un prieuré mordelais appelé Notre-Dame de Montual. En 1238, les moines de Saint-Melaine cèdent ce prieuré à un prêtre de la cathédrale de Rennes en contrepartie du revenu de son église à Melesse.

Au XVI^e siècle, cette chapelle s'écroule. C'est là que Dom Pierre Thouarault (un prêtre de Mordelles) apparaît. Il donne un champ près de la Huardière et reconstruit avec son argent l'église qui était tombée en ruine. « Dom Thouarault fonda en outre une messe annuelle et perpétuelle pour chaque lundi, pour la dotation. » Le 29 juin 1560, la chapelle fut bénie. Le prêtre de Mordelles autorise que l'on y installe des fonts baptismaux. Puis les gens commencent à appeler ce petit bourg « Chapelle-Thouarault ».

En 1790, ce village se détache de Mordelles et devient une commune. Elle rejoint ensuite le canton de Montfort pour marquer son indépendance de Mordelles. En 1820, cette commune devient une paroisse indépendante.

En 1830, l'église menaçait de s'effondrer et était beaucoup trop petite pour le nombre d'habitants. M. Corvaisier propose d'en construire une nouvelle dans un endroit moins humide. Les constructions ont commencé en 1834 et elle a été bénie par Mgr de Lesquen, évêque de Rennes, le 29 juillet 1837.

Au milieu du XX^e siècle, pour donner suite à la loi Jules Ferry, deux écoles sont construites : celle des garçons, 20 rue de l'Église, et celle des filles, 3 rue du Commerce. Les filles et les garçons sont ensuite mélangés dans ces deux écoles.

En 2005, Jean-François Bohuon, maire de La Chapelle-Thouarault, fait changer l'école de place et l'agrandit.

Aujourd'hui, La Chapelle-Thouarault est une ville fleurie qui a pour maire Régine Armand. La commune fait partie de Rennes Métropole et du canton du Rheu.

Un grand bravo à Loukas Ollivier Guyomarch, 12 ans, élève de 6^{ème}, qui a réalisé cet article à partir de ses propres recherches.

CONSEIL MUNICIPAL

■ PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

- Le Conseil municipal a émis un avis favorable avec réserve sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) révisé de la Vilaine. L'importance de poursuivre la planification, par cet outil, pour atteindre des objectifs de bon état pour la ressource en eau dans sa globalité, a d'abord été soulignée. Elle touche 5 thématiques :

Qualité des eaux, préservation et restauration des milieux naturels, gestion quantitative, prévention et gestion des inondations, communication et sensibilisation.

Pour autant, le Conseil municipal a aussi souhaité que les agriculteurs soient davantage accompagnés vers des pratiques plus durables. Il apparaît que c'est toute la chaîne agroalimentaire qui devrait être repensée afin de permettre des pratiques plus durables sans léser les revenus des agriculteurs. Des outils financiers d'accompagnements tels que les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) pourraient faire l'objet de débats avec toutes les parties prenantes.

- Une convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine communal, à titre gratuit, a été approuvée avec Rennes Métropole pour l'installation d'une nouvelle antenne du réseau ECODATA sur le bâtiment de la mairie. Ce réseau hertzien (LoRa) vise à améliorer la valorisation des données publiques et facilitera notamment le relevé des consommations d'eau, d'énergies et de CO₂ dans les bâtiments communaux.
- Une décision modificative sur le budget a été autorisée pour permettre l'acquisition de plus de 2 hectares de terrains nus dans le secteur est de l'agglomération, en vue d'une future urbanisation.

Centre aquatique intercommunal AquaOuest

Le centre aquatique et de bien-être intercommunal AquaOuest ouvrira officiellement ses portes le **2 juillet 2025 à Pacé**. L'équipement est situé à proximité du château d'eau avenue des Touches.

Les inscriptions aux activités et stages seront ouvertes dès le week-end des portes ouvertes fin juin. Des entrées

individuelles et des abonnements seront proposés. Les habitants des communes du SIVU Aquaouest bénéficieront de tarifs privilégiés. Une réduction spécifique sera également apportée aux habitants des communes partenaires.

Retrouvez toute l'actualité sur : <https://aquaouest.fr> ou sur <https://www.ville-pace.bzh>.

Une délégation bordelaise en visite à La Niche aux Oiseaux

Le 27 mai dernier, notre commune a eu le plaisir d'accueillir des représentants de la ville de Bordeaux pour une visite d'une heure de notre écoquartier, La Niche aux Oiseaux. De 14h à 15h, nos visiteurs ont pu découvrir les particularités de ce quartier emblématique de La Chapelle-Thouarault.

Cette rencontre a été l'occasion de



présenter en détail les initiatives et les aménagements qui font de La Niche aux Oiseaux un exemple concret d'urbanisme durable. Les discussions ont porté sur les défis et les succès rencontrés dans le développement de cet espace de vie respectueux de l'environnement.

Nous sommes ravis de l'intérêt porté à notre écoquartier et espérons que ces échanges pourront inspirer d'autres projets similaires.

INFOS COMMUNALES

■ MAISON DE LA FONTAINE

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle référente à la maison de la Fontaine : Elisabeth Lehuger. Elle a pris ses fonctions le 16 juin et a déjà fait connaissance avec de nombreux résidents. Elle a pour mission de les accompagner et de faire vivre cette maison commune 17 h30 par semaine, les mardi vendredi et un mercredi sur deux. Nous sommes heureux de cette arrivée, et nous lui souhaitons la bienvenue.

■ MÉDIATHÈQUE

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Cédric

Fauconnier, qui rejoindra notre commune à partir du 1er juillet en tant que médiathécaire à plein temps. Cédric aura pour mission d'assurer la transition entre notre bibliothèque actuelle et la future médiathèque "L'empreinte". Il travaillera en étroite collaboration avec nos précieux bénévoles qui l'entoureront dans cette nouvelle aventure. En amont de l'ouverture officielle, Cédric consacrera son temps à la préparation du déménagement et à l'aménagement du nouveau lieu. Il aura également à cœur de faire connaissance avec les habitants de notre commune et de s'intégrer à notre tissu associatif. Nous souhaitons la bienvenue à Cédric Fauconnier.

■ VOICI LES HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE À COMPTER DU 5 JUILLET:

- Mercredi : 10h/12h – 15h30/18h30
- Vendredi : 15h30/18h30
- Samedi : 10h/12h.

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le vendredi 4 juillet. Merci de votre compréhension.

■ ACCOMPAGNEMENT AUX USAGES DU NUMÉRIQUE

Vous souhaitez installer et paramétrer des applications sur votre smartphone ? Vous avez des questions sur la gestion de vos mails, de vos photos et documents ? Vous souhaitez apprendre comment utiliser Internet en toute sécurité ? Vous souhaitez vous initier au traitement de texte ?

De manière générale, vous souhaitez développer votre usage du numérique et utiliser efficacement vos outils informatiques ?

Marjolaine, votre conseillère numérique, est là pour vous aider !

Séances gratuites. Uniquement sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.

Prochaines dates 2025 :

- juillet : mercredi 13 et mercredi 30
- septembre : mercredi 3 et jeudi 25

■ CESSATION D'ACTIVITÉ D'INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Angélique Rohrbach vous informe de la cessation de son activité d'infirmière libérale au 30 Juin 2025.

Elle vous remercie de la confiance

que vous lui avez accordée et vous prie de la reporter sur son successeur, Me Yamina Desmares joignable au 06 59 76 35 52.

■ CESSATION D'ACTIVITÉ BUCCO-DENTAIRE

Très chers patientes et patients,

Après plus de 35 ans à prendre soin de vos sourires, et de votre santé bucco-dentaire, l'heure est venue pour moi de tourner une nouvelle page, celle de partir à la retraite, et ainsi de pouvoir me consacrer aux miens. Vous avoir accompagnés, parfois sur plusieurs générations, a été pour moi une formidable aventure professionnelle et humaine. Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ces années. Merci encore pour votre fidélité. Malgré de nombreuses annonces de toutes parts, je n'ai malheureusement pas trouvé à ce jour de successeur, et cela n'est pas sans me préoccuper et m'attrister.

J'espère que vous trouverez (sans trop de difficultés), des praticiens pour assurer la continuité de vos soins. Avec beaucoup d'émotions, je vous exprime toute ma reconnaissance ! Prenez soin de vous.

Très cordialement et amicalement.

Dr Carmen LEGEARD CERRUTI

■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2025

Le jury du Concours des Maisons Fleuries 2025 a déambulé dans les rues de notre commune le 12 juin dernier. Le jury a apprécié à leur juste valeur les efforts des Capelthouarains pour embellir notre village. Les prix seront remis au cours d'un moment convivial, après le Troc Plantes le dimanche 16 novembre en fin de matinée.

1er Prix : Mr Mme TARDIF 10 la Ville Archer

2ème Prix : Mr Mme GUILLET La Bonnemais

3ème prix. Mr Mme COURCOU 15, rue de l'Epine Rosette

Mention Excellence : Mr Mme Labbé Le Val

Mention Spéciale : Jardin partagé de la Grive Musicienne.

■ LE RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français (filles et garçons) doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant son anniversaire.

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement (nécessaire pour l'inscription aux examens soumis à l'autorité publique : permis de conduire, baccalauréat...), d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

Comment se faire recenser ?

- En ligne, sur le site www.service-public.fr et à la mairie.

Le jeune doit se munir de sa pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et du livret de famille.

INTERCOMUNALITÉ ET MÉTROPOLE

■ SCIENCE PARTICIPATIVE PAR LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE

La métropole lance un site de collecte d'informations sur la biodiversité sous la forme de science participative.

Il s'agit d'identifier sur ce site tout animal rencontré. Ainsi chacun peut contribuer en entrant simplement les informations sur le site : <https://obs.biodiv-rennesmetropole.fr/>

N'hésitez pas, même les non avertis peuvent participer.

Merci de votre contribution indispensable.

■ ICI RENNES, VILLE ET MÉTROPOLE : SIGNALER ET S'INFORMER

Pour suivre l'actualité de Rennes et sa métropole et signaler des anomalies sur l'espace public de notre commune, rendez vous sur le site "**ICI Rennes, Ville et Métropole**" ou téléchargez l'application "**ici Rennes**".

■ DÉVIATION POUR TRAVAUX

Du 07 juillet au 01 août 2025, la circulation des véhicules est interdite sur la route départementale 30 (BRETEIL) situé hors agglomération.

Plus d'informations sur le site de la commune.

■ TRANSPORT SCOLAIRE SUR LE RÉSEAU RÉGIONAL BREIZHGO

L'inscription au transport scolaire sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) est ouverte depuis le 2 juin

2025. Cette inscription se déroulera en ligne sur [breizhgo.bzh](https://www.breizhgo.bzh) (<https://www.breizhgo.bzh>). La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au 17 juillet 2025. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 40 euros par famille sera appliquée.

Plus d'informations sur le site de la commune.

■ ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET CONFIDENTIEL

Le CLIC Noroît met en place un dispositif d'écoute active pour les seniors.

Ce service vous offre la possibilité de bénéficier de séances individuelles et confidentielles avec un psychologue clinicien. L'objectif est de vous apporter un soutien précieux et de vous permettre d'aborder en toute confiance les sujets qui vous tiennent à cœur.

Que vous soyez confronté(e) à des problèmes de santé, que vous ayez besoin d'aide et d'accompagnement pour un proche dépendant, ou simplement que vous ressentiez le besoin de parler pour alléger un poids émotionnel, nos professionnels sont là pour vous écouter activement.

Ces séances sont entièrement gratuites et accessibles sur rendez-vous.

Comment prendre rendez-vous ?

Pour bénéficier de ce service et prendre un rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter :

Téléphone : 02 99 35 49 52.

■ PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Nouveau service par l'ADMR du Pays de Montfort-sur-Meu.

À partir du 1er avril 2025, l'ADMR propose un service de portage de repas à domicile pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou en situation de handicap.

Ce service permet de manger sainement et équilibré, avec des repas validés par une nutritionniste, y compris des repas hyper-protéinés sur prescription médicale.

L'ADMR s'associe à l'Hôpital de Brocéliande pour garantir la qualité des repas et propose une livraison en contenants en verre. Des aides financières sont disponibles via l'APA, la PCH, ainsi qu'une réduction d'impôts de 50 %.

Pour plus d'informations, contactez l'ADMR au 02 99 09 39 60 ou par mail à montfort.asso@admr35.org.

JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

■ LES GRANDES VACANCES À L'ALSH ET À L'ESPACE JEUNE

le programme des vacances à l'accueil des loisirs et à l'espace jeune est disponible sur le site de la commune.

■ L'OSCOR

L'OSCOR propose une semaine sportive gratuite (prix libre), ouverte aux enfants et adolescents âgés de 9 à 15 ans, nés entre 2016 et 2010 et résidant dans l'une des 9 communes membres : Le Rheu, Cintré, La Chapelle-Thouarault, Le Verger, Mordelles, Chavagne, Vezin-le-Coquet, Saint-Gilles et L'Hermitage.

Du jeudi 21 au mercredi 27 août, les jeunes pourront participer chaque jour à deux activités différentes, entre 10h30 et 16h30.

Aïkido, tir à l'arc, athlétisme, pétanque...et bien d'autres disciplines !

Les journées sont gratuites, avec une participation libre, mais les places sont limitées. Chaque participant devra apporter son pique-nique pour le midi.

Une belle occasion de découvrir de nouvelles activités, de s'amuser et de partager des moments conviviaux en fin d'été.

Pour découvrir le programme complet et vous inscrire, rendez-vous sur www.oscor.fr.

COHÉSION & VIE SOCIALE

■ ALCOOL ASSISTANCE

L'association « Alcool Assistance » devient « Alcool Accompagnement Prévention d'Ille et Vilaine », suite à l'Assemblée Générale extraordinaire du 17 mai 2025.

Ses missions sont toujours :

Aide et accompagnement des personnes et des familles en prise avec les conduites addictives

Prévention et éducation à la santé

Réduction des risques et de dommages

Michel CORNET Tél : 06-22-72-85-77

VIE ASSOCIATIVE

■ NOUVELLE SAISON DE L'AFC FITNESS

Après une année 2024-2025 florissante avec 80 adhérents, l'Association Fitness Club reprendra ses cours à la salle des Rochers à partir du 15 septembre !

- FITNESS : lundi de 19h45 à 20h45

- PILATES/STRETCHING : lundi de 20h45 à 21h45 et mercredi de 12h15 à 13h15

- YOGA : mardi de 17h à 18h

- DANSE EN LIGNE : mercredi de 11h15 à 12h15

NB : Pour ne pas vous méprendre, la danse en ligne n'est pas une activité derrière son écran mais bien en présentiel. Vous connaissez le madison ? C'est un exemple parmi d'autres styles. Vous trouverez des vidéos de présentation sur notre page Facebook AFC La Chapelle Thouarault.

Cours d'essais possibles du 15 au 24 septembre.

Renseignements : Forum des assos du 5 septembre ou 06 12 61 42 86 ou afclachapelle@gmail.com. Inscriptions dès maintenant uniquement sur HelloAsso via le lien : <https://www.helloasso.com/associations/afc-la-chapelle>

■ NE LES JETEZ PAS, VENEZ RÉPARER ET APPRENDRE À RÉPARER VOS OBJETS

Petit électroménager, électroportatif, jeu-jouet, hifi, numérique, vélo, couture, etc.

Salle du Haut-Village :

Le 1er jeudi du mois de 19h à 21h

Le 1er samedi du mois de 10h à 12h.

Rejoignez les bénévoles, même de façon occasionnelle, toujours dans la convivialité !

Excepté au mois d'août.

Contacts : 07 49 29 99 47 - repair.cafe.lct35@gmail.com.

Initiative portée par ASSPICC.

■ OUEST ATHLETISME 35

Fin de saison pour les athlètes de l'OA35 avec la finale des écoles

d'athlétisme pour les enfants et le championnat national pour les plus grands.

Une saison pleine de réussites individuelles mais aussi collectives avec ses différentes équipes U14, U16 et Seniors sans oublier un nombre record de bénévoles, entraîneurs, officiels ou dirigeants au nombre total de 30 cette saison sur un effectif de 197 adhérents. Avec 94 enfants de 7 à 11 ans inscrits, le club est dans le Top 5 des écoles d'athlétisme du département.

A vos agendas : le club organise une animation découverte en partenariat avec l'Office des sports le 25 août à Mordelles et une porte ouverte le 13 septembre prochain pour les jeunes de 7 à 15 ans. N'hésitez pas à prendre contact : www.oea35.org / ouestathle35@gmail.com.

BON À SAVOIR

■ DÉFIBRILLATEURS (DAE)

Pour rappel, la commune dispose de défibrillateurs (DAE) sur chacun des bâtiments municipaux (salle des Rochers, école, mairie...). Ces appareils sont des dispositifs médicaux qui aident à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Son utilisation est facile : grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas. Sortez-le de son support, mettez-le en route par le bouton rouge ou vert selon les modèles. Suivez les consignes.

Dès que possible, appelez le 15. Vous serez aidé pour la suite de la conduite à tenir.

ETAT CIVIL

- HATCHI Elijah

16/06/2025.

PRATIQUE

■ OBJETS PERDUS

Certains objets perdus sont déposés en mairie. N'hésitez pas à venir les réclamer.

■ HORAIRES MAIRIE

- Lundi : 14h - 18h

- Mardi : 14h - 17h

- Mercredi : 9h - 12h

- Jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h.

■ PERMANENCES ÉLUS

Régine Armand, maire. Le lundi 17h-18h.

Myriem Tréhin, 1ère adjointe aux finances, affaires scolaires et périscolaires, jeunesse et communication. Sur rendez-vous.

Patrick Morre, 2ème adjoint au cadre de vie, aux relations avec les associations, aux questions agricoles et à la voirie. Sur rendez-vous.

Christiane Bouquet, 3ème adjointe à la culture et aux affaires sociales. Le lundi 17h-18h et sur rendez-vous.

Jean Magand, 4ème adjoint à l'urbanisme, projets d'aménagement, développement durable, patrimoine bâti communal et projets d'équipements. Sur rendez-vous.

■ NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Centre anti-poison : 02 99 59 22 22

Voirie : metropole.rennes.fr/signalementvoirie.

Dépannage Enedis : 09 726 750 35



Directrice de la publication : Régine Armand

Mise en page & impression : Service communication

**Prochain Chap'actu (janvier-fevrier) :
merci d'envoyer vos articles
avant le 20 juillet 2025.**